



PRÉFET DE LA SEINE- MARITIME

Liberté
Égalité
Fraternité

Comité consultatif de la réserve naturelle nationale de l'estuaire de la Seine

Compte-rendu de la réunion du 29 juin 2022 en sous-préfecture du Havre et en visioconférence

PJ : Supports de présentation comportant l'ensemble des présentations de la DREAL et de PLANETE PUBLIQUE

Compte-rendu rédigé par la mission estuaire de la Seine de la DREAL Normandie

Étaient présents :

- Mme Julia LE FUR, secrétaire générale de la sous-préfecture du Havre, présidente de séance par subdélégation du sous-préfet de Dieppe, sous-préfet par intérim du Havre

Services de l'État :

- M. David WITT, directeur régional adjoint de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie (DREAL)
- M. Nicolas LEMAIRE, préfecture maritime de la Manche et de la Mer du Nord
- M. Sébastien ABRIC, représentant la direction départementale des territoires et de la mer de la Seine-Maritime
- Mme Estelle ROUQUET, représentant la direction départementale des territoires et de la mer du Calvados
- M. Nicolas LEMAIRE, préfecture maritime de la Manche et de la Mer du Nord
- Mme Marie-France MOREL, sous-préfecture du Havre
- Mme Hélène REGNOUARD, responsable de la mission estuaire de la Seine, DREAL Normandie
- M. Georges MARTINEZ, DREAL Normandie

Collectivités territoriales :

- M. Cyriaque LETHUILLIER, représentant la communauté urbaine Le Havre - Seine Métropole
- Mme Maryline LOUVEL, représentant le communauté de communes Pont Audemer / Val de Risle
- Mme Fabienne HOMO, représentant le communauté de communes Cœur Côte Fleurie
- M. Jean-Michel LAIR, maire de la Cerlangue
- Mme Marie-Claire GLEMOT, adjointe au maire de Saint Samson de la Roque
- M. Nicolas GAMBE, représentant le maire de Gonfreville l'Orcher
- M. François EUDIER, représentant le maire de Oudalle
- Mme Bénédicte MARY-LEMAUX, adjointe au maire de Conteville

Représentants des propriétaires privés :

- M. Daniel BUSSY, représentant le syndicat de la propriété agricole de l'Eure

Usagers :

- Mme Guilène DUBOC, présidente du Groupement des exploitants des prairies alluvionnaires de l'estuaire de la Seine (GEPAES)

Cité administrative – 2 rue Saint Sever
BP 86002 – 76032 ROUEN cedex
Tél : 02 35 58 52 80 – Fax : 02 35 58 56 16

www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

1 rue Recteur Daure
CS 60040 - 14006 CAEN cedex 1
Tél : 02 50 01 83 00 – Fax : 02 50 01 85 90

SERVICES
PUBLICS+



- M. José DOMENE GUERIN, président de la fédération départementale des chasseurs de la Seine-Maritime
- M. Eric COQUATRIX, directeur de la fédération départementale des chasseurs de la Seine-Maritime
- Mme Natacha PIFFETEAU, fédération départementale des chasseurs de l'Eure
- Mme Aline MEIDINGER, représentant le comité régional des pêches et des élevages marins de Normandie,
- M. Alexis MAHEUT, représentant le comité régional des pêches et des élevages marins de Normandie,
- Monsieur Jean-Louis COUTURIER, représentant le groupement d'intérêt agro-cynégétique de Cressenval (GIACE)
- M. Jérémy CORRE, vice-président de l'association de chasse sur le domaine public maritime baie de Seine (ACDPM)
- M. Alexandre GRAIN, administrateur de l'association de chasse sur le domaine public maritime baie de Seine (ACDPM)
- M. Morgan ATINAULT, administrateur de l'association de chasse sur le domaine public maritime baie de Seine (ACDPM)
- Mme Nathalie LEFRANCOIS, déléguée de l'association de chasse sur le domaine public maritime baie de Seine (ACDPM)
- Mme Elodie DUBOURGUAIS, représentant les coupeurs de roseaux

Organismes publics :

- Mme Natacha MASSU, représentant le directeur général d'HAROPA PORT | Le Havre
- M. Pierre BEAUDOUIN, HAROPA PORT | Le Havre
- Mme Virginie LEROY, représentant le parc naturel régional des boucles de la Seine normande,
- Mme Gwenola DE ROTON, représentant l'Office français de la biodiversité (OFB) de Normandie
- M. Jean-Philippe LACOSTE, délégué régional du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres

Personnalité scientifique qualifiée :

- Mme Joëlle FORGET-LERAY, vice-présidente du conseil scientifique de l'estuaire de la Seine
- Mme Valérie GUYET-GRENET, représentant la cellule de suivi du littoral normand
- M. Manuel MUNTONI, représentant le GIP Seine-Aval

Associations de protection de la nature :

- Mme Marie FRANCOU, représentant le groupe mammalogique normand
- M. Franck MOREL, représentant le Groupe ornithologique Normand
- M. Arnaud LABAT, représentant SOS estuaire
- Mme Annie LEROY, représentant l'association Écologie pour le Havre

Organisme de gestion de la réserve :

- M. Bruno LECOQUIERRE, président de la Maison de l'estuaire
- M. Martin BLANPAIN, directeur de la Maison de l'estuaire
- Mme Faustine SIMON, Maison de l'Estuaire
- M. Thomas LECARPENTIER, Maison de l'Estuaire
- M. Luc STEINBACH, Maison de l'Estuaire

Étaient également présents :

- M. Benoit SIMON, directeur associé de PLANETE PUBLIQUE
- Mme Sophie GOGUELAT-TARDIVON, PLANETE PUBLIQUE

Étaient excusés :

- M. le préfet de l'Eure
- M. le sous-préfet de Lisieux, représentant le préfet du Calvados
- M. le président du Conseil régional de Normandie
- M. le président du Conseil départemental de la Seine-Maritime

- M. le président du conseil départemental du Calvados,
- M. le président de la communauté de communes Caux Seine Agglo
- M. le maire de Tancarville
- Mme le maire de Saint-Vigor d'Ymonville
- Mme le maire de Trouville-sur-mer
- M. le maire de Villerville
- M. le président de l'université du Havre
- Mme Estelle LANGLOIS, présidente du conseil scientifique de la réserve naturelle nationale de l'estuaire de la Seine
- Mme la directrice générale de l'agence de l'eau Seine-Normandie,
- Mme Laurence DERVAUX, directrice générale des services du Parc naturel régional des boucles de la Seine Normande
- M. Hervé GREAUME, président d'Estuaire de Seine Vivant

**

Introduction de la séance

Mme MOREL ouvre la séance et prie l'ensemble des participants de bien vouloir excuser Mme la secrétaire générale de la sous-préfecture du Havre dans l'immédiat mobilisée par ailleurs et qui rejoindra la réunion dès que possible.

Elle rappelle l'ordre du jour de cette réunion exclusivement consacré à la démarche de révision à mi-parcours du 4^e plan de gestion de la réserve naturelle nationale et son déroulé qui débutera par une présentation du cadre général par la DREAL suivi par un exposé de PLANETE PUBLIQUE sur la méthodologie qui sera employée pour la conduire.

M. WITT complète cette introduction en évoquant les modalités de gouvernance de cette démarche et notamment la mise en place d'un comité de révision dont la composition sera évoquée par la suite.

Considérant que ce comité consultatif se tient en séance extraordinaire pour cette démarche, Mme MOREL propose de reporter l'examen de toute autre question au prochain comité consultatif qui se tiendra comme à l'accoutumée en fin d'année ou éventuellement de transmettre ces questions par messagerie à la Mission estuaire.

Présentation du cadre général de la démarche de révision à mi-parcours du 4^e plan de gestion de la réserve naturelle nationale

Intervenante : Mme Hélène REGNOUARD, DREAL Normandie

Mme REGNOUARD rappelle le contexte de cette démarche prévue par le code de l'environnement (art. R.332-22) et l'article 5 de l'arrêté du 21 juin 2018 portant approbation du 4^e plan de gestion qui précise en outre les consultations d'instances scientifiques qui avaient, dès son élaboration, précisé certaines recommandations auxquelles il conviendra d'apporter des réponses.

Elle présente ainsi l'objectif de cette démarche : tirer un bilan des premières années de mise en œuvre pour adapter les actions qui le mériteraient afin de garantir l'atteinte des objectifs à long terme qui avaient été fixés. Elle précise également les grands principes de cette démarche. Ainsi les objectifs à long terme du plan de gestion ne sont pas remis en cause et cette démarche ne consiste pas à élaborer un nouveau plan de gestion.

Cela étant posé, elle présente enfin le calendrier décomposé en trois phases qui doit permettre de proposer au préfet, en juin 2023, après avis du comité consultatif, un plan de gestion révisé.

Elle indique enfin que les services de l'État et le gestionnaire seront accompagnés dans cette démarche par le cabinet PLANETE PUBLIQUE qui est le prestataire retenu selon une procédure adaptée de marché public.

Ainsi, M. WITT après avoir rappelé que cette démarche ne consiste pas à élaborer un nouveau plan de gestion mais bien à mener une réflexion commune pour ajuster si nécessaire les actions, prend acte, en l'absence d'observation, de l'accord unanime sur l'objectif et les principes de cette révision.

Méthodologie

Intervenant : M. Benoît SIMON, PLANETE PUBLIQUE

M. SIMON présente sa société et fait part de sa satisfaction à retrouver ce territoire et ses acteurs puisque son cabinet avait fait le bilan du 3^e plan de gestion en 2017 et accompagné l'ensemble des partenaires dans l'élaboration du 4^e plan de gestion en 2018.

Il présente ensuite la méthode qui va être employée pour la révision et qui repose sur une importante concertation, d'abord grâce à des entretiens qui vont permettre de recueillir les attentes de chacun puis au travers des groupes de discussion qui, s'appuyant sur les constats et le tableau de bord, vont être des moments importants d'écoute et de partage.

Ainsi les entretiens devraient débiter durant l'été 2022 avec les organismes identifiés disponibles.

Mme MEIDINGER souhaite que les représentants des pêcheurs figurent parmi les partenaires à rencontrer, de même pour M. COQUATRIX pour la fédération départementale des chasseurs de la Seine-Maritime et Mme LEROY pour Écologie pour le Havre.

Mme DUBOURGUAIS souhaite, à cette occasion, être associée aux représentants des chasseurs (FDC76 et ACDPM) pour l'entretien qui sera mené.

Mme DUBOC demande à ce que l'association Estuaire de Seine vivant, dont son représentant demande de bien vouloir excuser son absence, soit intégrée à la liste des acteurs à rencontrer.

Tout comme, la Cellule de suivi du littoral Normand et le Comité régional des pêches considérant l'importance de la zone en termes de nurseries.

M. MUNTONI confirme la disponibilité du GIPSA pour la transmission d'éléments utiles au travail mené par le prestataire.

M. CORRE attire l'attention sur les délais de prévenance qui sont parfois trop courts comme cela a pu être le cas pour les ateliers (*ndlr : sur la consolidation des indicateurs et tableaux de bord du plan de gestion*) qui doivent se dérouler la première semaine de juillet.

M. SIMON précise qu'il s'agit de deux démarches distinctes même si elles sont liées.

En effet, les ateliers prévus les 6 et 7 juillet sont des ateliers de travail sur les indicateurs du tableau de bord, en aucun cas des groupes de travail sur la révision du plan de gestion même si le tableau de bord est un outil indispensable à la démarche de révision.

Mme DUBOC revient sur les délais de prévenance trop courts pour les ateliers « indicateurs » et, au vu de la durée prévue pour chacune des phases, s'interroge sur la possibilité d'arriver dans les temps à un plan de gestion révisé.

M. SIMON, précise, au-delà de la « coquille » dans la durée cumulée de chaque phase dans le support de présentation, qu'il est tout à fait possible d'avoir une note de cadrage pour la fin septembre 2022.

Des entretiens pourront se tenir durant l'été et le travail sur le bilan sera réalisé en parallèle.

Ainsi, entre la fin septembre et la mi-novembre les fiches préparatoires seront élaborées, et les groupes de travail pourront être organisés avant la fin de l'année.

Ainsi, il n'y a pas de difficulté apparente à envisager un rapport intermédiaire pour mars 2023.

Mme REGNOUARD précise que la mission de PLANETE PUBLIQUE pourra déborder au-delà du 30 juin 2023 si certaines productions restaient encore à finaliser.
Ainsi les délais n'apparaissent pas contraignants.

À une question sur les fiches préparatoires, M. SIMON précise que ce document de 5 à 10 pages récapitule l'ensemble des opérations, les niveaux d'avancement, les résultats et la perception des acteurs. L'idée étant de porter un jugement sur ce qui a bien fonctionné ou pas et ainsi de fournir une base de travail.

Ces fiches seront partagées avec le comité de révision pour préparer les *focus groups*.

Comité de révision

Intervenant : Mme Hélène REGNOUARD, DREAL

Mme REGNOUARD présente ensuite le comité de révision, émanation du comité consultatif, qui constitue une instance opérationnelle spécifique à la démarche de révision dont la composition proposée par la DREAL sera arrêtée fin août pour être officiellement installée au mois d'octobre.

Mme LE FUR rejoint la séance.

Mme MEIDINGER souhaite, si des membres du comité de révision sont déjà pressentis, que ce dernier reflète un certain équilibre dans les usages.

Les représentants pressentis seront contactés et en cas d'accord seront invités à se mettre en relation avec les autres membres de leur collège afin de porter leur voix dans le comité de révision.

M. LETHUILLIER fait part de tout l'intérêt de la CU du Havre-Seine Métropole pour ces travaux .
La réserve naturelle nationale représente une vraie chance pour ce territoire, ses habitants et le tourisme, qu'il convient de valoriser.

M. LETHUILLIER s'interroge sur l'articulation de la gestion de la réserve naturelle avec la GEMAPI.
M. BLANPAIN confirme une prochaine rencontre avec le syndicat mixte chargé de cette compétence (Syndicat mixte de gestion de la Seine normande).

Mme LOUVEL intervient sur la question des continuités écologiques, notamment sur le secteur de la Risle maritime, et sur l'intérêt à évoquer également la partie maritime de la réserve naturelle.
Mme DE ROTON précise que, dans le cadre de l'élaboration du document d'objectifs sur la zone spéciale de conservation (site Natura), une analyse des risques de dégradation des habitats est à venir, et évoquera la mise en cohérence des habitats amphihalins.

Conclusion de la séance

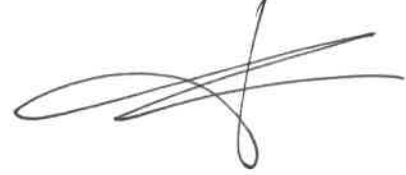
En conclusion de la séance, M. WITT demande à ce que les entretiens à venir soient calés rapidement.

M. SIMON indique qu'un guide d'entretien va être proposé et à une remarque de M. GRAIN sur la préparation nécessaire compte-tenu des observations à faire sur la gestion de la réserve, il précise que ce travail n'est pas utile en amont des entretiens.

Mme REGNOUARD demande enfin à ce que chaque membre du comité consultatif communique sans délai les coordonnées des personnes susceptibles d'être rencontrées afin de les transmettre à PLANETE PUBLIQUE.

Mme LE FUR remercie les participants en présentiel et en visioconférence et clôt la séance à 16h15.

La secrétaire générale

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned below the text 'La secrétaire générale'.

Julia Le Fur